

Royaume du Maroc



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° 04/2021/CNDH**

**Le 03 décembre 2021 à 10 heures**, il sera procédé dans les bureaux du siège du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), sis Parcelle 22, boulevard Riad, salle de réunion 1<sup>er</sup> étage - Hay Riad -Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°04/2021/CNDH ayant pour objet : **L'ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME, DE SES MECANISMES, ET DE SES COMMISSIONS REGIONALES.**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au siège du CNDH - Service marchés - ou il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma> ou du site du CNDH : [www.cndh.org.ma](http://www.cndh.org.ma)

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de **quatre mille dirhams (4000,00 dhs)**.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de **trois cent quatre-vingt-six mille quatre cent cinquante-trois dirhams et soixante -seize centimes toutes taxes comprises (386.453,76 DHs TTC)**.

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du CNDH sis à l'adresse ci-dessus ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre du CNDH sis à Parcelle 22, boulevard Riad B.P 21527, Hay Riad -Rabat;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 8 Kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;

**Les échantillons** exigés par le dossier d'appel d'offres (article 13 du règlement de la consultation) doivent être déposés, auprès du magasin du Conseil national des droit de l'Homme, Parcelle 22, boulevard Riad Hay Riad -Rabat, et ce, au plus tard **le 02 décembre 2021 à 16 h 30**.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation, en application des dispositions :

- De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hija 1434 (30 Octobre 2013), du Ministre de l'Economie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013);
- Des articles 25 et 156 du décret n°2-12-349 tels qu'ils ont été modifié et complété par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019).

Il est à signaler que le présent appel d'offres **est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.**

Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2-12-349 tel qu'il a été complété et modifié et à l'article 6 du règlement de consultation.

[www.cndh.org.ma](http://www.cndh.org.ma) / [cndh@cndh.org.ma](mailto:cndh@cndh.org.ma)

